



## SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2016

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 1er février 2016 à 20 :00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Mme Jessika Lacombe, mairesse.

Sont présents aux délibérations Messieurs les conseillers et Madame la conseillère :

- |                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté         | 4-                     |
| 2-                   | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6-                     |

Mesdames Vanessa Daigle et Dannie Mercier sont absentes.  
Monsieur Claude Blais est absent.

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20 heures.

**NO-16-012**

### **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 1<sup>er</sup> février 2016 tel que lu par Mme Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Nomination d'un maire suppléant
5. Mandat pour Me Odette Gagné, avocate
6. Demande pour les Fonds de développement des territoires
7. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier
8. Correspondance
9. Varia
10. Période de question (s)
11. Levée de la séance

Que le point «Varia» reste ouvert tout au cours de la séance ordinaire.

ADOPTE

**NO-16-013**

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS  
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 11 janvier 2016, telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

**NO-16-014**

**ACCEPTATION ET ADOPTION  
DES COMPTES DU MOIS  
ET DE L'ÉTAT DES REVENUS  
ET DÉPENSES  
(ÉTAT DES RÉSULTATS BUDGETÉS)  
DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ  
APPUYÉ PAR SOLANGES THIBAULT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de janvier 2016, totalisant 37 385.38\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 01 à 04, totalisant 4 285.38\$ et autorisent la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Administration	4 051.65\$
MRC	932.84\$
Déneigement	21 818.05\$
Honoraires environnement	672.85\$
Eau potable	215.41\$
Déchets domestiques	3 451.80\$
Sports hors-municipalité	1 205.50\$
Réfection rang 7	910.03\$
Remises gouvernementales	1 300.91\$

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés), pour le mois de janvier 2016.

**Réf. :** selon les données du logiciel municipal (PG Megagest) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Mme Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

**NO-16-015**

**NOMINATION D'UN MAIRE  
SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la nomination de monsieur Jean-Marie Rodrigue, comme maire suppléant pour les mois de mars, avril et mai 2016.

Selon l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale, en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de la mairesse, ou de vacance de son poste, le maire suppléant peut remplacer celle-ci pour siéger aux réunions prévues au Conseil des maires.

Jean-Marie Rodrigue pourra la remplacer s'il y a lieu pour les mois de mars, avril et mai 2016.

ADOPTE

**NO-16-016**

**MANDAT POUR ME ODETTE GAGNÉ,  
AVOCATE**

**Attendu** le désistement de JL Bisson Excavation suite à l'octroi du contrat par la Municipalité pour matériaux granulaires et machinerie relative à des travaux de voirie pour l'année 2015;

**Attendu** les coûts supplémentaires engagés par la Municipalité pour la fourniture de ces matériaux et de la machinerie;

**Attendu** la demande de paiement de ces dommages transmise à JL Bisson Excavation le 15 décembre 2015;

**Attendu qu'**aucune suite n'a été donnée par le procureur de cette entreprise malgré un délai accordé jusqu'au 22 janvier 2016;

**En conséquence**, il est proposé par SOLANGES THIBAULT, appuyé par JEAN-MARIE RODRIGUE et résolu de mandater Me Odette Gagné de l'étude Gagné, Larouche, Vézina avocats pour intenter des procédures en réclamation des dommages subis par la Municipalité contre JL Bisson Excavation.

ADOPTE

**NO-16-017**

**DEMANDE POUR LES FONDS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES**

**Considérant que** le projet Cuisines collectives et jardins collectifs nous apparaît comme étant un projet à caractère structurant tel que défini dans le Fonds de développement des territoires-volet projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Appalaches 2015-2016;

**Considérant que** ledit projet est un projet à caractère intermunicipal puisqu'il répond aux besoins de plusieurs communautés;

**Considérant que** la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande est intéressée à poursuivre le projet de cuisines collectives amorcé en 2014 dans les locaux de l'édifice municipal;

**Considérant que** la Municipalité d'Adstock chapeaute le projet des cuisines collectives et jardins collectifs et que la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande se joint à celle-ci pour ce projet;

**Considérant que** ce projet est une réussite au niveau de la participation bénévole;

**Considérant que** Vanessa Daigle est volontaire pour continuer de coordonner l'activité bénévolement pour la prochaine année;

**Il est proposé** par **Rock Côté**, appuyé par **Solanges Thibault** et résolu unanimement d'appuyer le projet tel que défini précédemment et d'appuyer la Municipalité d'Adstock afin qu'elle soumette en notre nom une demande de financement pour un montant de 9 643, 00 \$ dans le cadre du Fonds de développement des territoires-volet projets structurants.

ADOPTE

**NO-16-018**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR  
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU  
ROUTIER**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil autorisent la secrétaire-trésorière/directrice générale, madame Ghislaine Leblanc à déposer une demande d'aide financière dans le cadre de l'amélioration du réseau routier auprès de monsieur Laurent Lessard, Député de Lotbinière-Frontenac et à signer tous les documents requis à cet effet.

L'aide financière porte sur les secteurs suivants : Rang 7, Rang 8, Petit8, Rue Principale, la Côte du Rang 9, Rang 9, Petit 9, Rang 10, Route Martineau, Route Roy, Route Côté, Route Rousseau, Route Laflamme, Rang Claque Pochette.

Ces endroits ont besoin de travaux d'amélioration de tout genre comme asphalte, rechargement, remplacement de ponceaux, refaire les accotements, creusage de fossés. La municipalité est prête à contribuer 20 000\$ à ces travaux.

ADOPTE

**NO-16-019**

**CORRESPONDANCE**

Aucune

**NO-16-020**

**VARIA**

Aucun

**NO-16-021**

**PERIODE DE QUESTION(S)**

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

Des remerciements ont été adressés au comité du Festival de Saint-Adrien en fête pour l'évènement du 30 janvier 2016. Une réussite de participation tant aux activités de plein air que lors du souper et présentation des feux d'artifice. Aussi, un merci à Monsieur Marcel Asselin pour avoir permis de passer sur sa propriété pour le parcours de raquettes.

**NO-16-022**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 09.

ADOPTE

\_\_\_\_\_  
Jessika Lacombe  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Ghislaine Leblanc  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale

Je, \_\_\_\_\_ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.